

SOCIETE DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE

S O L I B R A

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.110.080.000 Frs cfa

Siège social : 01 BP 1304 - 35, rue des Brasseurs - ABIDJAN 01

R.C. ABIDJAN 1168

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 20 juin 2000

-o O o-

SOCIETE DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE

S O L I B R A

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.110.080.000 Frs cfa

Siège social : 01 BP 1304 - 35, rue des Brasseurs - ABIDJAN 01

R.C. ABIDJAN 1168

==--==--==--==--==--==

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 20 juin 2000

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 1999,
- Affectation des Résultats de cet exercice,
- Fixation du dividende et de sa mise en paiement,
- Mandat d'Administrateurs,
- Mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- Pouvoirs pour formalités de publicité.

-o O o-

SOCIETE DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE

SOLIBRA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.110.080.000 de F.CFA

Siège social : 01 B.P. 1304 - ABIDJAN 01

R.C. ABIDJAN N° 1168

-oOo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 20 JUIN 2000

-oOo-

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice 1999, et soumettre à votre approbation les comptes couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1999, ainsi que le projet d'affectation des résultats de cet exercice.

*
* *

Le coup d'état du 23 Décembre a marqué la page politique de notre exercice 1999.

Mais les élections présidentielles et législatives prévues en l'an 2000 devraient être maintenues.

Sur le plan social, l'année 1999 a été calme, sans augmentation générale des salaires de base mais l'augmentation salariale a été de 3% chez SOLIBRA, variable en fonction du mérite.

Par contre le climat social s'est fortement dégradé après le coup d'état avec le déclenchement de nombreuses grèves au début de l'année 2000.

Dans ce contexte d'agitation sociale, le travail a été interrompu chez SOLIBRA du 25 au 27 janvier 2000, mais à la suite de négociations, un procès-verbal de conciliation a été signé le 28 février.

La croissance est tombée à 3% et les prévisions pour l'année 2000 sont encore inférieures.

Par contre l'inflation est restée limitée à 1,6%.

En ce qui concerne les produits de base, et à la suite de la libération de la filière café/cacao, les prix d'achat du café et du cacao n'ont pas été respectés.

Pour le cacao, alors que la recommandation du prix d'achat pour la campagne 1998/1999 était de 573 F/kg pour la traite principale, et 460 F pour la traite intermédiaire, les prix se sont situés en moyenne vers 460 F.

Pour la campagne 1999/2000, le prix CAF à Londres est passé de 900 à 600 F et le prix payé aux paysans a rarement dépassé 300 F/kg.

Pour le café, le prix d'achat recommandé était de 627 F/kg en 1999 mais la production (127.000 T) a été très faible.

Pour la campagne 1999/2000, la production estimée à plus de 280.000 T. semble très bonne , mais le prix payé aux paysans (entre 250 et 350 F)est très bas en raison de l'instabilité du marché international.

Pour le coton, la récolte 1999, d'un volume de 368.000 T de coton graine a été très importante mais les prix sont à la baisse de 12,5%.

Ainsi les matières premières de culture de traite ont influencé négativement la fin de l'exercice 1999 et les perspectives 2000 ne sont pas bonnes.

La dégradation de la situation économique à l'intérieur du pays a entraîné une diminution des ventes, d'autant plus que le prix des boissons avait augmenté le 1^{er} octobre 1998.

Au cours de l'exercice 1999, nos ventes se sont réparties par rapport à la période précédente comme suit :

- . 1.241.695 hl de bière, soit une régression de 9,5%
- . 517.149 hl de boissons gazeuses, soit une régression de 6,7%
- . 19.615 hl d'alcolmix soit une régression de 25,4%

De même que pour l'exercice précédent, les bières ont encore évolué différemment au cours de l'exercice 1999.

La bière bock a continué de perdre du marché (- 22,8%) alors que la Flag, bière de luxe, a enregistré une progression remarquable de 58%, notamment en petites bouteilles (+ 161%).

La Tuborg, dont le prix est nettement supérieur à celui de la Flag, a regressé de – 34%, alors que la Guinness s'est maintenue dans le marché.

En ce qui concerne les boissons gazeuses, la Tip-Top Café a repris son marché à + 39,6%, Coca-Cola s'est maintenue dans le marché ; Sprite et Fanta Cocktail ont progressé alors que les autres produits ont régressé.

*
* *

le chiffre d'affaires hors taxes s'établit à 73,02 milliards de F.CFA en légère progression par rapport à l'exercice précédent (72,26 milliards de F.CFA).

Le résultat d'exploitation s'élève à 9,962 milliards de F.CFA après dotation aux comptes d'amortissement et de provisions de 5,879 milliards de F.CFA.

Après comptabilisation de l'impôt BIC de 4,129 milliards de F.CFA, le résultat net de l'exercice 1999 ressort à 5.833.142.302 F.CFA.

Avant de vous proposer l'affectation et la répartition des résultats de l'exercice 1999, nous vous rappelons la mise en harmonie des statuts de votre Société avec les dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE (Traité OHADA), en procédant à leur refonte, décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 Décembre 1999.

Conformément à ces nouvelles dispositions, les statuts de SOLIBRA prévoient que le prélèvement imputé sur les bénéfices nets pour former le fonds de réserve légale ne cesse d'être obligatoire que lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale à 20% du capital social.

Nous vous proposons donc ci-après l'affectation et la répartition des résultats de l'exercice 1999, qui tient compte d'une dotation à la réserve légale d'une somme de 411.008.000 F.CFA pour la porter au plafond :

Bénéfice net	5.833.142.302 F.CFA
Dotation à la réserve légale pour la porter à 20% du capital (article 546 de l'Acte Uniforme)	411.008.000 F.CFA
Report à nouveau des exercices antérieurs	<u>2.798.971.795 F.CFA</u>
Total à affecter	8.221.106.097 F.CFA
Affectation au report à nouveau	3.289.010.097 F.CFA
Distribution d'un dividende global de	4.932.096.000 F.CFA

Si vous approuvez ce projet d'affectation, il serait distribué à chacune des 411.008 actions composant le capital un dividende unitaire brut à 12.000 F.CFA correspondant à un dividende net de 10.800 F.CFA, après règlement de l'impôt retenu à la source de 10 %.

Nous vous proposons de fixer la mise en paiement de ce dividende au jour de l'Assemblée, en vous informant toutefois du léger décalage de son règlement (15 jours ouvrés minimum) compte tenu des nouvelles dispositions de la BRVM au sujet des opérations sur titres.

*
* *

Nous vous informons également que les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean-Claude PALU, Pierre CASTEL, Michel PALU, et de la Société des Brasseries et Glacières Internationales « BGI » dont le représentant permanent est Monsieur Jérôme PHELIPEAU, viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Nous vous proposons par ailleurs de nommer le cabinet Price Waterhouse Coopers à Abidjan en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement du Cabinet Ernst & Young dont le mandat vient à expiration à la présente assemblée.

Enfin, il va vous être donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 1999.

Nous remercions tout le personnel de la société pour sa collaboration dévouée.

Les résolutions soumises à votre vote ont été tenues à votre disposition dans les délais légaux.

*
* *

Nous vous rappelons enfin l'emprunt obligataire émis courant 1998 par votre société pour un montant

Jean-Luc RUELLE
01 BP 3172
Abidjan 01

ERNST & YOUNG - CCCA
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIÉTÉ DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE, S.A.
SOLIBRA**

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'Acte 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Co-contractant : Société des Brasseries et Glacières Internationales «BGI»

Administrateur concerné : Société des Brasseries et Glacières Internationales « BGI ».

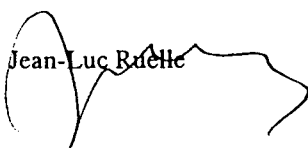
Nature et objet : Concession de licences des marques « Youki Soda » et « Flag spéciale ».

Modalités et rémunération : BGI perçoit des redevances calculées sur le chiffre d'affaires hors TVA au taux de 2 % pour la marque « Youki Soda » et 5 % pour la marque « Flag spéciale ». Les charges comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1999 au titre de ces redevances s'élèvent à FCFA 78 millions pour la marque « Youki Soda » et à FCFA 547 millions pour la flag spéciale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG - CCCA


Jean-Luc Ruelle


Christian Marmignon
Associé

Le 26 avril 2000

Jean-Luc RUELLE
01 BP 3172
Abidjan 01

ERNST & YOUNG - CCCA
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 5.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

SOCIÉTÉ DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE, S.A. SOLIBRA

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société de Limonaderies et Brasseries d'Afrique, S.A. (SOLIBRA), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG - CCCA


Jean-Luc Ruelle


Christian Marmignon
Associé

Le 26 avril 2000

S O L I B R A

SOCIETE DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE

XX

Liasse SYSCOA

BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

XX

S.A au Capital de F.CFA 4 110 080 000
35, rue des Brasseurs
01 B.P. 1304 - ABIDJAN 01
République de Côte d'Ivoire

Tél : 21 24 91 34 - Fax : 21 35 97 91

SO LI BRA

ETATS SYSTEME NORMAL

AU 31 DECEMBRE 1999

FICHE D'IDENTIFICATION ET DE RENSEIGNEMENTS DIVERS

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

EXERCICE COMPTABLE : DU : 01/01/99 AU : 31/12/99

DATE D'ARRETE EFFECTIF DES COMPTES : 31/12/99

EXERCICE PRECEDENT CLOS LE: 31/12/98 DUREE EXERCICE PRECEDENT EN MOIS : 12

10	1168	
Greffé	N° Registre du Commerce	N° répertoire des entreprises
000555R	40084V	014001 à 014003
N° de caisse sociale	N° Code Importateur	Code activité principale

SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE	SOLIBRA
Désignation de l'entreprise	Sigle

21 24 91 33	21 35 97 91	01	1304	ABIDJAN
N° de téléphone	N° de télécopie	Code	Boîte Postale	Ville

35 RUE DES BRASSEURS
Adresse géographique complète (Immeuble, rue, quartier, ville, pays)

BRASSERIES & LIMONADERIES	
Désignation précise de l'activité principale exercée par l'entreprise	% capac.prod.util.

FRANCIS GONZALEZ DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER
Nom, adresse et qualité de la personne à contacter en cas de demande d'informations complémentaires.

FRANCIS GONZALEZ DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER
Nom du professionnel salarié de l'entreprise ou
Nom, adresse et téléphone du cabinet comptable ou du professionnel INSCRIT A L'ORDRE NATIONAL
DES EXPERTS COMPTABLES ET DES COMPTABLES AGREES ayant élaboré les états financiers.

ERNST AND YOUNG - 5 AV MARCHAND 01 BP 2715 ABIDJAN COTE D'IVOIRE
--

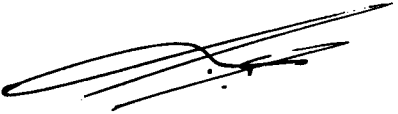
AUDITEURS ASSOCIES EN AFRIQUE - AV NOGUES 01 BP 3172 ABIDJAN COTE D'IVOIRE
Noms et adresses des commissaires aux comptes

☐ Non assujettie	☐ Non, (Refus)	☐ Oui avec réserves	☐ Oui sans réserves	☐ Non assujettie	☐ Non	☐ Oui
Etats financiers certifiés (cocher la case)				Etats financiers approuvés par l'Assemblée Générale (cocher la case)		

FRANCIS GONZALEZ
Nom du signataire des états financiers

DIRECTEUR ADM & FINANCIER
Qualité du signataire des états financiers

Date de signature


Signature

Domiciliations bancaires :	
Banque :	Numéro de compte
SIB	306 002 03 E
SGBCI	116 300 822 41
BICICI	001 424 000 82
BIAO	360 108 45 E
BANQUE ATLANTIQUE	025 1120 460 12 52
ECOBANK	110 060 201 2

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

		Contrôle de l'entreprise (cocher la case)	
Forme juridique (¹) :	0 .	Entreprise sous contrôle public	☐
Régime fiscal (¹) :	1	Entreprise sous contrôle privé national	☐
Pays du siège social (¹) :	0 3	Entreprise sous contrôle privé étranger	☒
Nombre d'établissements dans le pays	0 3		
Nombre d'établissements hors du pays pour lesquels une comptabilité distincte est tenue :	0 0		
Première année d'exercice dans le pays :	1 9 5 6		

ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'activité (²)	Code nomenclature d'activité (¹)	Chiffre d'affaires HT (CA HT) ou Valeur Ajoutée (VA) (³)	% activité dans le CA HT ou la VA
1 BRASSERIES & MALTERIES	0 1 4 0 0 1	46 138 494 769	73,42
2 FAB AUT BOISSONS ALCOOLISEES	0 1 4 0 0 2	927 015 942	1,48
3 FAB BOISSONS NON ALCOLISEES	0 1 4 0 0 3	15 727 262 105	25,03
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Divers		46 453 818	0,07
TOTAL		62 839 226 634	100,00

(¹) Se référer aux tables des codes.

(²) Lister de manière précise les activités dans l'ordre décroissant du C.A. HT, ou de la valeur ajoutée (V.A.).

(³) Rayer la mention inutile (utiliser de préférence la V.A.).

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

DIRIGEANTS (*)

Nom	Prénoms	Qualité	N° d'identification fiscale	Adresse (BP, ville, pays)
PALU	Jean-Claude	PCA	0101168L	01 BP 1304 Abidjan 01
Gochely	Jacques	DG	0101168L	01 BP 1304 Abidjan 01

(*) Dirigeants = Président Directeur Général, Directeur Général, Administrateur Général, Gérant, Autres.

ACTIONNAIRES OU ASSOCIES PRINCIPAUX (par ordre décroissant du capital souscrit)

Nom	Prénoms	Nationalité	Capital	
			Montant (millions F.CFA)	%
BGI	Société	Française	3 563	87%
Divers Français		Française	272	7%
Divers Ivoiriens		Ivoirienne	275	7%
TOTAL			4 110	100%

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Prénoms	Qualité	Adresse (BP, ville, pays)
Palu	Jean-claude	Président	01 BP 1304 Abidjan 01
Castel	Pierre	Administrateur	01 BP 1304 Abidjan 01
Amethier	Jean-baptiste	Administrateur	01 BP 1304 Abidjan 01
De Clercq	Gui	Administrateur	01 BP 1304 Abidjan 01
De Bruchard	Pierre	Administrateur	01 BP 1304 Abidjan 01
BGI	société	Administrateur	01 BP 1304 Abidjan 01
Coulibaly	Tiémoko	Administrateur	01 BP 1304 Abidjan 01
Palu	Michel	Administrateur	01 BP 1304 Abidjan 01

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation	Nationalité	Capital	
		Montant (millions F.CFA)	%
BGI FINANCES	Française	58	10,00%
FINADEI	Française	100	4,94%
CIE HOTELIERE BOUAKE	Ivoirienne	1	0,20%
SADEM	Ivoirienne	1049	31,30%
TOTAL		1 208	46%

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice 1999			Ex. N -1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et de développement	18 938 241	18 938 241		
AF	Brevets, licences, logiciels	198 268 900	85 434 473	112 834 427	138 009 068
AG	Fonds commercial	2 786 400 000	6 000 000	2 780 400 000	2 780 400 000
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	402 297 517		402 297 517	402 297 517
AK	Bâtiments	9 337 575 274	7 048 443 811	2 289 131 463	2 325 601 410
AL	Installations et agencements	233 381 239	29 300 302	204 080 937	185 979 486
AM	Matériel	35 604 900 042	20 329 361 704	15 275 538 338	16 710 371 467
AN	Matériel de transport	2 311 190 199	1 791 505 343	519 684 856	553 062 414
AP	Avances et acomptes versés sur Immobilisations				
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	1 048 605 770		1 048 605 770	
AS	Autres immobilisations financières	2 283 323 066	750 000	2 282 573 066	2 282 523 066
AW	(1) dont H.A.O. : Brut : Net :				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	54 224 880 248	29 309 733 874	24 915 146 374	25 378 244 428

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice 1999			Ex. N -1
		Brut	Amort/Prov	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	54 224 880 248	29 309 733 874	24 915 146 374	25 378 244 428
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O.	77 570 000		77 570 000	
BB	Stocks				
BC	Marchandises	23 465 691		23 465 691	20 580 168
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	19 358 370 419	1 286 714 370	18 071 656 049	20 723 855 097
BE	En-cours	1 069 014 404		1 069 014 404	1 175 580 890
BF	Produits fabriqués	373 347 992		373 347 992	238 778 399
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs avances versées	3 653 861 048		3 653 861 048	4 407 366 778
BI	Clients	7 748 263 681	270 819 832	7 477 443 849	8 178 375 622
BJ	Autres créances	5 983 870 181	75 751 950	5 908 118 231	5 150 395 909
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	38 287 763 416	1 633 286 152	36 654 477 264	39 894 932 863
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement	1 076 718 360		1 076 718 360	675 039 002
BR	Valeurs à encaisser	3 737 690 119		3 737 690 119	1 757 849 259
BS	Banques, chèques postaux, caisse	741 847 678		741 847 678	1 933 228 739
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	5 556 256 157		5 556 256 157	4 366 117 000
BU	Ecart de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	TOTAL COMPTABLE (I + II + III + IV)	98 068 899 821	30 943 020 026	67 125 879 795	69 639 294 291

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE
Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01
N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 1999	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital	4 110 080 000	4 110 080 000
CB	Actionnaires capital non appelé		
CC	Primes et Réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	3 163 701 515	3 163 701 515
CE	Ecart de réévaluation	2 264 114 150	2 264 114 150
CF	Réserves indisponibles	411 008 000	411 008 000
CG	Réserves libres	6 271 089 658	6 271 089 658
CH	Report à nouveau	2 798 971 795	1 495 232 929
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	5 833 142 302	7 222 254 066
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	24 852 107 420	24 937 480 318
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts	4 173 833 331	5 217 291 669
DB	Dettes de crédit bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses	9 444 046 744	8 641 227 254
DD	Provisions financières pour risques et charges	4 742 284 413	3 113 548 565
DE	(1) dont H.A.O. :		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (1)	18 360 164 488	16 972 067 488
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (1 + D)	43 212 271 908	41 909 547 806

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 1999	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	43 212 271 908	41 909 547 806
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	504 389 762	1 992 332 212
DI	Clients, avances reçues	1 200 803 322	1 743 890 648
DJ	Fournisseurs d'exploitation	5 368 066 311	7 314 043 393
DK	Dettes fiscales	6 371 563 741	5 622 211 376
DL	Dettes sociales	297 931 089	230 516 793
DM	Autres dettes	421 672 875	521 392 800
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	14 164 427 100	17 424 387 222
	TRESORERIE-PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie	3 000 000 000	
DS	Banques, découverts	6 749 180 787	10 305 359 263
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	9 749 180 787	10 305 359 263
DV	Ecart de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	67 125 879 795	69 639 294 291

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL
PAGE 1/4

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice 1999	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	10 031 311 694	9 424 662 514
RB	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur marchandises voir TB)	-2 885 523	-19 219 735
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	23 444 665 295	30 857 040 865
RD	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur matières voir TG)	851 999 986	-5 079 008 893
RE	Autres achats	6 758 833 046	7 621 138 769
RH	- Variation de stocks (- ou +)	-753 153 575	-424 311 225
RI	Transports	391 791 533	435 788 012
RJ	Services extérieurs	8 730 638 532	8 186 192 950
RK	Impôts et taxes	2 772 388 274	2 681 943 334
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	1 706 781 228	1 175 490 421
RP	Charges de personnel (1)	4 468 028 623	4 273 913 782
	(1) dont personnel extérieur 485 335 693 446 090 896		
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	6 731 574 630	4 197 630 177
RW	Total des charges d'exploitation	65 131 973 743	63 331 260 971
	(Résultat d'exploitation voir TX)		

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice 1999	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises	10 178 771 107	9 622 646 480
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES 150 344 936 217 203 701		
TC	Ventes de produits fabriqués	62 839 226 634	62 632 452 796
TD	Travaux, services rendus		
TE	Production stockée (ou déstockage) (+ ou -)	28 003 107	-2 578 086
TF	Production immobilisée		
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES 38 570 564 460 36 851 842 738		
TH	Produits accessoires	300 235 863	174 718 099
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH) 73 318 233 604 72 429 817 375		
TJ	(1) dont à l'exportation 45 726 272 176 740 539		
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	1 160 832 630	1 011 005 643
TN	VALEUR AJOUTEE 20 574 698 851 18 578 527 920		
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 16 106 670 228 14 304 614 138		
TS	Reprises de provisions	1 450 468 223	1 281 128 891
TT	Transferts de charges	170 886 322	180 570 393
TW	Total des produits d'exploitation	76 128 423 886	74 899 944 216
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	10 996 450 143 11 568 683 245	

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE

Sigle usuel : SOLIBRA

Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101168L

Exercice clos le : 31/12/1999

Durée (en mois) : 12

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 1999	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	65 131 973 743	63 331 260 971
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	1 177 886 145	546 947 101
SC	Pertes de change	116 915	248 786
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	1 178 003 060	547 195 887
	(Résultat financier voir UG)		
SH	Total des charges des activités ordinaires	66 309 976 803	63 878 456 858
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	1 460 932 602	10 765 243
SL	Charges H.A.O.	28 003 720	
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O.	1 488 936 322	10 765 243
	(Résultat H.A.O. voir UP)		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	4 165 109 823	4 046 438 576
SS	Total participation et impôts	4 165 109 823	4 046 438 576
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	71 054 022 948	67 925 650 677

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME
NORMAL PAGE 4/4

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE DE BRASSERIES & LIMONADERIES D'AFRIQUE
 Adresse : 01 BP 1304 ABIDJAN 01
 N° d'identification fiscale : 0101168L
 Exercice clos le : 31/12/1999
 Durée (en mois) : 12
 Sigle usuel : SOLIBRA

Réf.	PRODUITS (2e partie)	Exercice 1999	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	76 128 423 886	74 899 944 216
	ACTIVITE FINANCIERE		
UA	Revenus financiers	181 011 423	213 838 886
UC	Gains de change	7	87 205
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	Total des produits financiers	181 011 430	213 926 091
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -) -996 991 630 -333 269 796		
UH	Total des produits des activités ordinaires	76 309 435 316	75 113 870 307
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -) 9 999 458 513 11 235 413 449		
UJ	(1) dont impôt correspondant 3 499 810 480 3 932 394 707		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UK	Produits de cessions d'immobilisations	1 487 356 600	44 044 436
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.		
UN	Transferts de charges	373 334	
UO	Total des produits H.A.O.	1 487 729 934	44 044 436
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -) -1 206 388 33 279 193		
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	77 797 165 250	75 157 914 743
UZ	RESULTAT NET 5 833 142 302 7 222 254 066 Bénéfice (+) ; Perte (-)		

SOCIETE DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE

SOLIBRA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.110.080.000 de F.CFA
Siège social : 01 B.P. 1304 - ABIDJAN 01
R.C. ABIDJAN N° 1168

-oOo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 20 JUIN 2000

-oOo-

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1999 et le bilan arrêté au 31 décembre 1999 qui se soldent par un bénéfice net de 5.833.142.302 F.CFA.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide l'affectation et la répartition des résultats de l'exercice 1999 telles qu'elles sont proposées par le Conseil d'Administration :

- Bénéfice net	5.833.142.302 F.CFA
- Dotation à la réserve légale pour la porter à 20% du capital (article 546 de l'Acte Uniforme)	411.008.000 F.CFA
- Report à nouveau des exercices antérieurs	<u>2.798.971.795 F.CFA</u>
Total à affecter	8.221.106.097 F.CFA
- Affectation au report à nouveau	3.289.010.097 F.CFA
- Distribution d'un dividende global de	4.932.096.000 F.CFA

L'Assemblée fixe le dividende unitaire brut à 12.000 F.CFA pour chacune des 411.008 actions composant le capital, correspondant à un dividende net de 10.800 F.CFA, après règlement de l'impôt retenu à la source de 10 %.

La date de mise en paiement de ce dividende est fixée au jour de l'Assemblée, contre estampillage des titres nominatifs ou remise du coupon n° 23.

L'Assemblée Générale prend acte que compte tenu des nouvelles dispositions de la BRVM au sujet des opérations sur titres, il y aura un décalage de 15 jours ouvrés minimum pour son règlement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle pour six années le mandat de Monsieur Jean-Claude PALU venu à expiration à la présente Assemblée.

Les fonctions de Monsieur Jean-Claude PALU prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2006.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle pour six années le mandat de Monsieur Pierre CASTEL venu à expiration à la présente Assemblée.

Les fonctions de Monsieur Pierre CASTEL prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2006.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle pour six années le mandat de Monsieur Michel PALU venu à expiration à la présente Assemblée.

Les fonctions de Monsieur Michel PALU prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2006.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle pour six années le mandat de la société des Brasseries et Glacières Internationales « BGI » venu à expiration à la présente Assemblée.

Les fonctions de la Société des Brasseries et Glacières Internationales « BGI », dont le représentant permanent est Monsieur Jérôme PHELIPEAU, prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat, soit en 2006.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme pour six exercices, le Cabinet PRICE WATERHOUSE ET COOPERS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire.

Le mandat du Cabinet PRICE WATERHOUSE ET COOPERS, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice 2005.

Le Cabinet PRICE WATERHOUSE ET COOPERS percevra une rémunération conforme à la réglementation.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 1999, établi conformément aux dispositions légales.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'assurer l'exécution de ses décisions dans tous les détails qu'elles comportent et d'accomplir toutes formalités légales et administratives de dépôt et de publicité.